



## COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal 22 mai 2014

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Walter Vansteenkiste**, président faisant fonction du conseil communal, Bourgmestre  
**Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere**, échevins  
**Christian Andries, Jan Verhasselt (absent à partir du point 4), Herman Vander Voorde, Didier Noltinx, Roger Mertens, Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Robert De Lille, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers**, conseillers  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale.

**Excusés :** **Raf De Visscher**, président du conseil communal, **Christine Lemmens**, échevine et **Jeannine Sarels, Cynthia Kiss, Michèle Laemont**, conseillers

---

Étant donné l'absence du président, Raf De Visscher, et au vu de l'article 8 du décret communal, Walter Vansteenkiste, Bourgmestre, va assurer la présidence du conseil communal.

La séance du conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour :

- Havicrem : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale : est ajouté en urgence à l'ordre du jour et traité sous le point 21 (APPROUVE à l'unanimité).

A la demande du conseiller Jan Verhasselt, le point 10 : Modification du règlement de roulage complémentaire – Suppression des rues temporairement réservées aux enfants et le point 11 : Modification du règlement de roulage complémentaire – Adaptation de la zone bleue Avenue de Limburg Stirum, sont traités en tant que points 2 et 3 : APPROUVE à l'unanimité.

**SÉANCE PUBLIQUE**

1. Compte rendu conseil communal du 27/03/2014 : approbation. Wies Herpol entre en séance : est APPROUVE à l'unanimité.
  2. Modification du règlement de roulage complémentaire – Suppression des rues temporairement réservées aux enfants : l'échevin Carpriau commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.
  3. Modification du règlement de roulage complémentaire – Adaptation de la zone bleue Avenue de Limburg Stirum : l'échevin Carpriau commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.  
Jan Verhasselt quitte la séance.
  4. Proposition de citoyens : modification de l'affectation du terrain agricole « de Ezel » : Monsieur Ollivier commente la proposition.  
Le Président propose d'investir le collège d'une mission, à savoir celle de s'enquérir de l'avis des différents services et instances consultatives : cette proposition est approuvée par 17 voix pour et 2 abstentions (Roger Mertens, Alain Stubbe).
  5. Taxe sur les établissements économiques : prise en connaissance de la suspension prononcée par le gouverneur de la province + révocation du règlement-taxe : l'échevin Jonckheere commente ce point : est approuvé par 17 voix pour et 2 contre (Roger Mertens, Roberto Galluccio)
  6. Taxe sur les établissements économiques : approbation : l'échevin Jonckheere commente ce point et lit une motivation supplémentaire : est approuvé par 14 voix pour et 5 abstentions (Bernard Carpriau, Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Alain Stubbe)
  7. Rétribution pour la participation aux activités organisées sous la responsabilité de l'administration communale – à l'exception de l'accueil des enfants – exercices 2014-2019 : l'échevin Jonckheere commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.
  8. Fabrique d'Église Saint-Englebert – compte 2013 : approbation : l'échevin Jonckheere commente ce point : est approuvé par 15 voix pour, 1 contre (Roberto Galluccio) et 3 abstentions (Didier Noltinx, Robert De Lille, Thierry Mombeek)
  9. Fabrique d'Église Saint-Servais – compte annuel 2013 : l'échevin Jonckheere commente ce point : est approuvé par 12 voix pour, 4 contre (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Alain Stubbe) et 3 abstentions (Bernard Carpriau, Robert De Lille, Thierry Mombeek)
  10. Remblaiement voûte souterraine – carrefour Avenue du Maalbeek – Avenue Dr. H. Follet / intersection avec une conduite de gaz à haute pression de Fluxys – Ordre donné à Viabuild en vue de réaliser ces travaux en synergie : l'échevin Carpriau commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.
  11. Réfection des trottoirs. Approbation du cahier des charges et des modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point. Le conseiller Galluccio quitte la séance. Ce point est APPROUVE à l'unanimité.
  12. Cahier spécial des charges et estimation pour l'achat de signalisation routière pour une période de 3 ans : approbation : l'échevin Carpriau commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.
- Le Conseiller Galluccio entre en séance.
13. NGBS – Prolongation de l'actuelle communauté scolaire Rand-NED pour la période 2014-2020 sous la forme d'une association interlocale : à la demande de Koen Weemaes, les points 13 et 14 sont reportés au prochain conseil communal : est approuvé par 12 voix pour,

- 6 contre (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Alain Stubbe, Thierry Mombeek) et 1 abstention (Christian Andries).
14. FGBS – Prolongation de l'actuelle communauté scolaire Rand-FR pour la période 2014-2020 sous la forme d'une association interlocale : est reporté au prochain conseil communal.
  15. NGBS – Attribution d'heures de cours pour le soutien à la direction - récupération via le budget de fonctionnement : l'échevin Carpriau commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.
  16. FGBS – Attribution d'heures de cours pour le soutien à la direction - récupération via le budget de fonctionnement : l'échevin Carpriau commente ce point : est APPROUVE à l'unanimité.
  17. Règlement d'ordre intérieur de la crèche communale Snoopy : approbation des adaptations : l'échevine Van der Straeten commente ce point : est approuvé par 18 voix pour et 1 abstention (Roberto Galluccio)
  18. Haviland : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale statutaire : Herman Vander Voorde est désigné par 14 voix pour, 1 contre (Roberto Galluccio) et 4 abstentions (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roger Mertens, Alain Stubbe)
  19. I.W.V.B. : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale : Koen Weemaes est désigné par 14 voix pour, 2 contre (Bernard Carpriau, Roberto Galluccio) et 3 abstentions (Didier Noltincx, Roger Mertens, Alain Stubbe)
  20. Examen des lettres de créance d'un conseiller du CPAS : est APPROUVE à l'unanimité.
  21. Havicrem : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale : Roberto Galluccio est désigné par 18 voix pour et 1 abstention (Thierry Mombeek)

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 20 juin 2014.

Wemmel, le 28 mai 2014

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
(s) K. DE TAEYE

Le Président faisant fonction  
(s) W. VANSTEENKISTE